LE CONSEIL DES MINISTRES A TRANCHÉ

462 sièges pour la prochaine APN

C'est désormais officiel : le nombre de députés de la future Assemblée populaire nationale sera de 462 au lieu des 389 actuellement. Abdelaziz Bouteflika a tranché la question, hier mardi, lors de la réunion du Conseil des ministres, essentiellement consacrée aux prochaines élections législatives.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - L'augmentation est très importante. Pas moins de 73 nouveaux sièges et donc de circonscriptions électorales. Ce qui procure au pouvoir une consistante marge de manœuvre à l'occasion des prochaines législatives. Ce nouveau découpage intervient sous la forme d'un projet d'ordonnance, modifiant et complétant l'ordonnance 97.08 du 6 mars 1997 portant découpage électoral. C'est d'ailleurs sous forme d'autres ordonnances ou de décrets présidentiels que Bouteflika agira pour tous les autres points inscrits à l'ordre du jour et liés à la prochaine échéance électorale, de ce Conseil des ministres, qui a duré plus de six heures, hier.

Ainsi il a procédé à l'examen du décret présidentiel portant organisation et fonctionnement de la Commission nationale de supervision des élections législatives, celle qui est composée, pour rappel, exclusivement de magistrats. Cette nouvelle structure, introduite par la nouvelle loi portant code électoral, aura un siège, des démembrements au niveau des régions et, plus important encore, de très larges prérogatives.

Le Conseil des ministres en a fait de même, s'agissant de la traditionnelle Commission nationale de surveillance des élections législatives, celle au sein de laquelle siègent les représentants des partis et candidats qui prennent part au scrutin. Aussi, pour cette première réunion du Conseil des ministres de l'année 2012, Bouteflika a tranché s'agissant de l'ordonnance portant loi de finances complémentaire pour 2012.

Cette révision de la loi de finances a été rendue nécessaire par les nouvelles dépenses induites par les récentes décisions liées à l'augmentation du SNMG, qui est passé de 15 000 à 18 000 DA le 1er janvier dernier, ainsi que la revalorisation des retraites et bien d'autres augmentations salariales ayant concerné nombre de secteurs durant l'année 2011. En tout, une enveloppe supplémentaire de pas moins de 317 milliards de dinars. Pour le reste, pas le moindre changement, et, surtout, pas la moindre nouvelle taxe n'aura été décidée.

Le Conseil des ministres a eu à se pencher, enfin, sur un dernier projet d'ordonnance, concernant, cette fois, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce dispositif législatif vient en complément de la loi n° 05. 01 du 6 février 2005.

K. A.

PLUS DE 1,6 MILLION DE TONNES DE CARBURANTS IMPORTÉS

La contrebande perturbe les approvisionnements de Sonatrach

La contrebande des carburants aux frontières perturbe les approvisionnements de Sonatrach qui a importé pour plus de 1,6 million de tonnes d'essences et gasoil. Le nouveau P-dg de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, indique, par ailleurs, que le groupe a réalisé près de 72 milliards de dollars de recettes en 2011 et prévoit d'investir 68 milliards de dollars à l'horizon 2016

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Hier, lors d'une conférence de presse, la première depuis sa nomination voilà trois mois, le nouveau président-directeur général de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, s'est voulu rassurant quant aux résultats préliminaires en 2011 et aux perspectives de son groupe à moyen terme. Tant en termes de découvertes d'hydrocarbures en 2011, avec 19 réalisées en effort propre par Sonatrach et une en association avec EON pour un apport en réserves prouvées et probables de plus de 157 millions de TEP (tonnes équivalent pétrole). En ce sens, Abdelhamid Zerguine observe que la compagnie récupère, en moyenne, 40 à 50% de ce qu'elle produit (en termes de renouvellement de ses réserves qu'il évalue à 4 milliards de TEP).

Mais aussi en termes de production primaire d'hydrocarbures, avec un résultat de près de 206 millions de TEP dont 147 millions de TEP pour Sonatrach. A ce propos, il affirme que «les objectifs ont été atteints». Comme le P-dg du groupe indique un volume de 111 millions de TEP exportés. Egalement, un chiffre d'affaires à l'exportation a atteint près de 72 milliards de dollars en 2011 contre 56 milliards dollars en 2010 et 44 en 2009, outre 3 697 milliards de dinars de fiscalité pétrolière versée hormis les 2,3 milliards de dollars au titre de la taxe sur les profits exceptionnels.

Voire, Sonatrach, qui a investi pour 12 milliards de dollars en 2011, compte consacrer 15,8 milliards de dollars en 2012 dont 70% dans l'amont, 22% dans l'aval et 6% dans le transport par canalisations. A l'horizon 2016, Abdelhamid Zerguine évoque un montant de 68,2 milliards d'investissements dont 80% dans l'amont, et, en ce sens, réfute toute allégation selon laquelle Sonatrach manque d'ambition notamment à l'international où les investissements se poursuivent pour 1 milliard de dollars.

Comme le P-dg de Sonatrach évoque le développement de la pétrochimie pour lequel une structure centrale sera dédiée et un plan sera maturé, nécessitant 7 à 8 milliards de dollars durant la prochaine décade. Et ce, au-delà de la finalisation d'un programme relatif à la création de nouvelles raffineries.

Et d'autant que la raffinerie d'Arzew avait été mise à l'arrêt en 2011 et devra être réhabilitée d'ici un mois, tandis que la raffinerie de Skikda sera partiellement mise à l'arrêt dès le mois de mai 2012.

Néanmoins, et dans la mesure où la demande nationale en gaz naturel et gasoil croit de 3%, et même si Sonatrach a garanti l'approvisionnement du marché avec près de 37 millions de TEP, le recours à l'importation, au demeurant massif, s'impose pour répondre à la demande.

Ainsi, selon les chiffres avancés par son staff dirigeant, le groupe Sonatrach a dû importer en 2011 pour 2,3 millions de tonnes de produits pétroliers, pour 2 milliards de dollars, dont plus de 1,6 million de tonnes de carburants (1,3 million de tonnes de gasoil et 360 000 tonnes d'essences). Des importations en hausse de 77% par rapport à 2010 où 1,3 million de TEP ont été acquis.

Or, les prévisions de Sonatrach ont été «dépassées» par la consommation nationale croissante, voire la surconsommation, comme le constate Abdelhamid Zerguine. Toutefois, le problème de la contrebande de carburants aux frontières pose «problème» et «perturbe» les approvisionnements de Sonatrach, affirme Abdelhamid Zerguine.

C. B.

Les scandales font partie du passé, affirme Zerguine

Le P-dg de Sonatrach refuse de parler des scandales qui ont frappé le groupe les deux dernières années. Les scandales «font partie du passé», a déclaré Abdelhamid Zerguine qui affirme que son groupe n'a pas été ébranlé et reste «plus fort».

«Est-ce qu'une société peut-elle être ébranlée lorsque elle augmente ses effectifs», s'interroge-t-il, évoquant une bonne santé financière «des plus enviables» et des «fonds propres qui dépassent l'imagination».

C. B.

PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE DJEZZY

Sonatrach «n'hésitera pas pour l'intérêt national»

Sonatrach «n'hésitera pas» à participer au capital de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy si l'intérêt national l'exige. C'est ce que le P-dg du groupe Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, a laissé entendre hier. Certes, il affirme ne pas être informé sur une telle possibilité mais si la suggestion est faite en vue de préserver l'intérêt national, «nous n'hésiterions pas», dira-t-il. D'autre part, le P-dg de Sonatrach a écarté l'intention de créer une banque spécifique au groupe, d'autant que l'idée de la création d'une coopérative d'épargne «n'a pas évolué» en raison d'une rentabilité aléatoire. Et dans la mesure où Sonatrach entend se consacrer fondamentalement à ses activités principales.

C. B.

NUMÉRO VERT «10-55» DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Comment vos appels sont quotidiennement gérés

Une année après la mise en service du numéro vert «10-55» de la Gendarmerie nationale, le 5 février 2011, au profit des citoyens, le nombre d'appels a dépassé les 1 300 000, dont plus de 38 000 exploités sur la base d'informations utiles. Un simple geste citoyen qui a, plus d'une fois, permis d'éviter le pire.

Ainsi, depuis sa mise en service, ce sont pas moins de 3 653 citoyens qui appellent quotidiennement au numéro vert «10-55» de la Gendarmerie nationale pour communiquer des informations utiles et préventives ayant trait à la sécurité routière, au maintien de l'ordre public, à la contrebande, au trafic de drogue et au terrorisme ou encore pour tout simplement confirmer l'existence et la disponibilité du service 10-55. Si, autrefois, devant un quelconque problème, danger ou risque, le citoyen devait parcourir des kilomètres pour atteindre la brigade de gendarmerie la plus proche, aujourd'hui, il lui suffit de donner juste un coup de fil.

Présentant le bilan annuel sur l'activité du numéro vert 10-55 à l'issue d'une conférence de presse organisée hier au Commandement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Abdelhamid Keroud, chargé de la communication, explique comment les appels des citoyens sont quotidiennement gérés : «Dès qu'un citoyen compose le 10-55, que ce soit à partir d'un téléphone fixe ou d'un téléphone de réseau sans fil, une opération de routage de la communication se fait au niveau d'Algérie Télécom pour orienter l'appel vers le centre des opérations des 48 groupements territoriaux de la Gendarmerie nationale où une équipe opérationnelle est mise en place d'une manière permanente en H24. Ensuite, cette équipe oriente sur-le-champ les communications vers les unités spécialisées, soit pour la sécurité routière, les sections spéciales d'intervention, les brigades de compétence ou encore les transférer vers d'autres services compétents, entre autres la Sûreté nationale et la Protection civile, en fonction des prérogatives arrêtées pour chaque institution.» Mais ce que le lieutenant-colonel Abdelhamid Keroud tient surtout à faire savoir, c'est que souvent un simple coup de fil, un simple geste citoyen, permet d'apporter des solutions immédiates à des cas problématiques quotidiens.

Mehdi Mehenni

CONFÉRENCE DE PRESSE DU PARTI DE LA JEUNESSE (PJ)

«Il faut mettre fin au parti des dinosaures»

Il était membre fondateur du RND en 1997. Il le quitte en 2002, «pour avoir dévié de ses principes fondateurs». Il qualifie le FLN de parti des «dinosaures». En 2012, il crée le Parti de la jeunesse (PJ). Lui, c'est Boucherma Hamana, le coordinateur national du PJ, qui a plaidé pour la «mise à l'écart de la gestion politique de tous ceux dont l'âge est proche de la retraite».

Abder Bettache – Alger (Le Soir) - Lors d'une conférence de presse animée hier au centre culturel Azeddine-Medjoubi à Sidi M'hamed, le coordinateur national du Parti de la jeunesse a tiré à boulets rouges sur le «parti des dinosaures», en le qualifiant «d'avoir pris en otage le pays et son peuple». «Nous lançons un appel au président de la République pour se démarquer de ces dinosaures, qui ont détourné son programme et voué à l'échec ses réformes. Il faut mettre fin au parti des dinosaures et remettre le flambeau à cette jeunesse qui porte en elle-même les vertus du progrès, de la modernité et de l'épanouissement social et économique», dira le conférencier. M. Boucherma Hamana a, par ailleurs, appelé les décideurs «de considérer le FLN comme un patrimoine national de tous les Algériens». Et en ce sens, il présente le Parti de la jeunesse, «comme le parti de toute la jeunesse algérienne, rassembleur, démocratique et centriste». «Le PJ lutte pour un Etat social et démocratique. La création de notre parti s'inscrit dans le cadre d'un large rassemblement de la jeunesse algérienne. Parmi nous, il existe des islamistes, des laïcs, des nationalistes, etc. Nous somme des jeunes et notre action est spontanée sans aucune arrière-pensée. Notre seul but est celui de travailler notre pays et son peuple sachant que 70% de notre population a moins de 45 ans», a-t-il ajouté. Le conférencier a, également, plaidé pour «le report des prochaines élections législatives», arguant «qu'il y a inégalité des chances entre les différents postulants à la prochaine législature». «Ils ont détourné l'argent et disposent de tous les moyens pour dévier la volonté du peuple. C'est pour cette raison que nous lançons un appel au premier magistrat du pays pour ajourner les prochaines élections et les organiser pour l'été prochain», explique-t-il.

M. Boucherma Hamana a conclu son point de presse en prônant «la revalorisation de la ressource humaine et ce en donnant plein pouvoir à la jeunesse pour la construction d'un véritable Etat de droit». «La jeunesse est la véritable force de notre pays. Malheureusement, je vois très mal qu'un pays comme le nôtre soit géré et gouverné par des retraités ou des gens qui l'ont ruiné. La parole doit être donnée à la jeunesse», a-t-il conclu.

A. B.